



AVIS PUBLIC
PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté le **03 octobre 2024** le règlement suivant :

- Règlement numéro 2024-08 fixant le nombre de membres composant le conseil municipal;

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité <https://municipalites-du-quebec.com/st-adelme/index.php> où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Saint-Adelme (Québec), ce **22 octobre 2024**.

Jessica Bouchard

Directrice générale et greffière-trésorière